



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

Lors de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2021, aux dates suivantes:

- ❖ 18 janvier;
- ❖ 1^{er} et 15 février;
- ❖ 1^{er} et 15 mars;
- ❖ 6 et 19 avril;
- ❖ 3 et 17 mai;
- ❖ 7 et 21 juin;
- ❖ 12 juillet;
- ❖ 16 août;
- ❖ 7 et 20 septembre;
- ❖ 4 octobre;
- ❖ 15 novembre;
- ❖ 13 décembre;

Les séances ordinaires se tiennent, dès que la Direction de la santé publique l'autorisera, à la salle des délibérations du Conseil municipal située au 10, chemin Delangis, Saint-Paul.

Le début des séances est fixé à 19 h 30.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUATRIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux mille vingt.

Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint
M. Pascal Blais